

PROCES-VERBAL DE SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de SAINT-VICTOR & MELVIEU	
<p><u>Nombre de membres en exercice</u> : 11</p> <p><u>Présents</u> : 8</p> <p><u>Votants</u> : 10</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 11/07/2022</p> <p><u>Date d'affichage</u> : 11/07/2022</p>	<p>Séance du 18 Juillet 2022 L'an deux mille Vingt Deux Le Dix-huit Juillet à 17 heures 00</p> <p>Le conseil municipal de la commune de Saint-Victor & Melvieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. CAPEL Jean, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : ALAUZET Claude, CAPEL Jean, DELMAS Christine, GOUJARD Claudine, MONTADE Sylvain, PAROUTY-GIRARD Yvette, RICARD Martine, TIERS Jérôme</p> <p><u>Absent</u> : ALRIQUET Julie, excusée avait donné procuration à Mme RICARD Martine ; IBANEZ Marie-Josèphe, excusée avait donné procuration à Mme Christine DELMAS ; LAVABRE Jordy, excusé</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : PAROUTI-GIRARD Yvette</p>

Ordre du jour :

- Vote du compte rendu du 30 Mai 2022
- Assainissement à Bosc : Plan de financement
- Achats fonciers
- Halle de Saint-Victor : Confirmation maîtrise d'œuvre
- Questions diverses (travaux cimetièrre de Melvieu, terrain parking Melvieu)

Vote du compte rendu du 30 Mai 2022

Voté à l'unanimité

Assainissement à Bosc : Plan de financement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la décision d'installer un assainissement collectif à Bosc.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet pour un montant de travaux de 105 000 € et le montant de la rémunération du maître d'œuvre à hauteur de 10.3 % des travaux soit 10 800 HT €
- D'autoriser Monsieur le Maire à consulter les entreprises pour les travaux sur la base du projet approuvé, à signer les marchés des entreprises et toutes les pièces relatives au marché, y compris les documents d'urbanisme relatifs aux travaux si nécessaire
- De demander les diverses subventions

Voté à l'unanimité

Achats fonciers

- Melvieu : Un propriétaire du centre du village de Melvieu souhaite vendre son bien. Il l'a proposé à la Commune pour une somme de 13 000 €. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas acheter ce bien.

- Saint-Victor : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la vente d'une parcelle sur Saint-Victor au prix de 11 600 €. Cette parcelle, située au centre du village

permettrait de concrétiser le projet de jardin partagé. En effet, de nombreuses demandes ces dernières années avaient été formulées.

Après discussion, le conseil municipal donne à Monsieur le Maire le droit de préempter la parcelle n°A 918 qui est actuellement en vente et l'autorise à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette affaire. Les frais de notaires incomberont à la Commune

Voté à l'unanimité

Projet d'aménagement de Saint-Victor : Confirmation maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement du centre du Village de Saint-Victor. Une étude de faisabilité a été établie par Mme Marie NEDELLEC, architecte.

Des devis pour le désamiantage et la démolition du bâtiment existant seront demandés.

Après discussion, le conseil municipal approuve l'étude de faisabilité de Mme NEDELLEC architecte et donne autorisation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires afférentes à cette affaire.

Monsieur le Maire informe qu'une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet aux habitants de la Commune.

Questions diverses

- Chemin derrière le cimetière de Melvieu : Des devis ont été demandés afin d'étudier la possibilité de le remettre en état.

- Canicule : en raison des fortes chaleurs ces derniers jours et afin d'éviter tous risques d'incendies dans nos forêts, **la circulation des véhicules motorisés est interdite sur l'ensemble des chemins ruraux de la Commune du 18 juillet 2022 au 16 août 2022.**

- Ecole/mairie : Lors de la dernière réunion de l'école, il a été demandé s'il était possible d'installer des climatiseurs dans l'école. Après discussion, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander des devis pour une installation de climatiseur à l'école et à la mairie.

- Une demande a été faite pour éteindre les lumières dans les villages afin de participer à la nuit des étoiles. Un point sera fait avec l'électricien pour voir si cela est possible ou pas.

La séance est levée à 18h30

• Rappel des délibérations prises le Lundi 18 Juillet 2022

- **2022-07-18 N°01 : Travaux d'assainissement à Bosc : plan de financement**
- **2022-07-18 N°02 : Acquisition d'un terrain par voie de préemption**
- **2022-17-18 N°03 : Projet d'aménagement de Saint-Victor : confirmation du maître d'œuvre**